



La qualité du lait,
un enjeu de taille.
Qu'est-ce qu'Opti'Traite® ?

OPTI'Traite

Opti'Traite® est un **contrôle régulier du montage**, de l'état et du **fonctionnement à sec** (en dehors de la traite) d'une installation de traite.

Il s'applique à **toutes les installations de traite**, du lactoduc d'étable au robot de traite, quelle que soit l'espèce laitière : bovine, ovine ou caprine.

Les **dysfonctionnements de l'installation** ou les **défauts d'entretien** n'ont pas uniquement de conséquences sur le matériel lui-même et son efficacité.

Ils ont également des **répercussions directes ou indirectes sur la qualité de la traite et la santé du troupeau.**

UN CONTROLE REGULIER

- ▶ Engendre une **meilleure maîtrise de la qualité** du lait,
 - ▶ Réduit les **sources de contamination** du lait,
- ▶ Permet d'**éviter des problèmes de traumatismes** des trayons,
la **transmission de germes**,
le **développement de cellules ou de mammites**,
 - ▶ Permet la **prévention de pannes**,
- ▶ **Optimise les conditions de travail et le temps de traite.**

Opti'Traite® est obligatoire :

- dans le cadre de la **conditionnalité des aides PAC**
(effectué tous les ans avec un délai d'intervalle maximum de 18 mois en élevage bovin),
- pour l'**adhésion à la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage**,
- au **Code Mutuel de Bonnes Pratiques** en élevage caprin
(intervalle 15 mois maximum).

Le contrôle est obligatoirement réalisé par un Agent Qualifié d'une Entreprise Agréée ayant suivi une formation théorique et pratique, se perfectionnant régulièrement.

La Maison de l'Élevage - EDE du Tarn propose aux éleveurs laitiers (bovins, caprins et ovins) un accompagnement sur votre installation ainsi que le contrôle de celle-ci avec son technicien agréé, Bernard CABOT.
Contactez nous au : 05 63 48 83 17